



LOUSTICS 'INFOS

n°58

Septembre-octobre
Novembre décembre 2023

ÉDITO



Pour nous joindre
03.81.37.19.40
06.19.95.01.38
rpe@valentigney.fr



Sommaire :

- Édito p.1
- Accueil du public p.1
- La période d'adaptation p.2 et 3
- Les animations p. 4
- Planning d'activités p.5
- La journée des assistantes maternelles p.6
- Formation continue p.7
- Idées d'activités : p. 8

Bonjour à toutes et à tous,

Les années passent, les enfants grandissent... il est temps pour moi de laisser la place à la nouvelle génération qui apportera un nouveau dynamisme. La vie au relais continue et c'est Jennifer qui vous accueillera aux animations et permanences proposées comme auparavant.

Je vous remercie toutes et tous pour votre investissement auprès des enfants. Durant toutes ses années, j'ai fait de belles rencontres et j'ai appris à vos côtés. Je vous souhaite le meilleur pour les années à venir.

Cordialement

Catherine ANDRIEUX

Accueil du public sur rendez-vous

A Audincourt :

Espace Service Public (à côté du CCAS) :

Les jeudis de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous

Au 14 avenue Foch :

les lundis de 13h30 à 16h30 sur rendez-vous

A Valentigney :

Au Relais Petite Enfance « Les Loustics » : 12 rue de Valmont

- Les mardis de 13h30 à 17h00 sur rendez-vous
- Les mercredis de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous

A Mandeure : à la médiathèque sur rendez-vous

Les mercredis de 13 h30 à 15 h

Dossier : La période d'adaptation

Pour un enfant, qu'il s'agisse d'un bébé ou d'un jeune enfant, se séparer de ses parents et être accueilli chez une assistante ou un assistant maternel est une étape importante. Pour son bien-être, mais aussi pour celui-ci de ses parents, souvent inquiets à l'idée de se séparer de leur enfant. Une période d'adaptation est vivement recommandée. Quels sont ses bénéfices tant pour l'assistant maternel que pour l'enfant et ses parents ?



Une période d'adaptation pour quoi faire ?

La période d'adaptation est une étape essentielle pour l'enfant, pour les parents mais aussi pour le professionnel qui prendra en charge l'enfant dans la journée à son domicile. En premier lieu, la période d'adaptation permet aux parents, à l'enfant et à l'assistante ou l'assistant maternel de faire connaissance. C'est le moment d'instaurer une relation de confiance.

L'enfant va pouvoir s'habituer progressivement à son nouvel environnement quotidien. La période d'adaptation va lui permettre de se repérer dans l'espace, le temps et de se familiariser avec de nouvelles personnes et d'autres enfants. Il va également faire la découverte de nouvelles habitudes : une nouvelle façon d'être porté, couché...

Pour les parents, confier son enfant à une tierce personne peut être difficile voire même mal vécu et générer de fait beaucoup d'angoisses. Au cours de la période d'adaptation, ils vont pouvoir apprendre à se séparer de leur enfant en douceur. Ils vont pouvoir faire connaissance avec l'assistante ou l'assistant maternel, échanger avec elle/lui sur les habitudes de vie de leur enfant, exposer leurs attentes.

L'assistante ou l'assistant maternel va pendant la période d'adaptation, pouvoir faire connaissance avec l'enfant, observer la manière dont il se comporte pour répondre au mieux à ses demandes. Il/elle va pouvoir ainsi appréhender le rythme de l'enfant, s'y adapter pour favoriser son bien-être dans la continuité de ce que font ses parents.

Gare aux idées reçues !!

« C'est un bébé, il ne comprend pas. Il va s'adapter Facilement ».

« Plus l'adaptation est longue, plus c'est dur pour la Maman ».

« Je reviens de vacances et retravaille dès le lendemain, je n'ai pas le temps ».

« J'ai déjà confié l'aîné et j'ai confiance en l'assistante maternelle, pas besoin d'en refaire une ».

L'adaptation, ce n'est pas un simple mot : c'est une étape fondamentale pour votre enfant, quelque soit son âge et pour vous parents et professionnels





...La période d'adaptation

Quel déroulement ?

Il n'existe pas de déroulement ni de durée types. Chaque enfant est différent et c'est aux parents et à l'assistante ou assistant maternel de juger de la durée nécessaire pour cette période d'adaptation qui peut être en moyenne étalée sur une dizaine de jours.

Un accueil progressif et bien pensé contribuera à sécuriser l'enfant et lui permettre d'effectuer en douceur la transition entre sa famille et l'assistant maternel qui va l'accueillir.

Deux temps importants sont souvent identifiés et ceux-ci peuvent se dérouler sur plusieurs visites :

1. L'entrée en relation et la familiarisation avec l'environnement

Lors de la ou des premières visites, l'assistante ou l'assistant maternel accueille l'enfant et ses parents pendant une courte durée. L'enfant peut ainsi découvrir son nouvel environnement, les jouets et faire connaissance avec les autres enfants. Les parents pourront quant à eux observer de loin l'adaptation de leur enfant et ainsi être rassurés.

2. L'apprentissage de la séparation et des retrouvailles

Petit à petit, l'enfant va s'habituer à rester avec l'assistante ou l'assistant maternel sur des laps de temps très courts (par exemple : 30 minutes - une heure les premières fois). Il est important de bien expliquer à l'enfant que ses parents vont partir mais aussi revenir ! Ces courts moments permettront à l'assistante ou l'assistant maternel de s'occuper de l'enfant, de jouer avec lui et d'éventuellement le changer.

Puis la durée d'absence des parents pourra s'allonger progressivement si la séparation est relativement bien vécue par l'enfant. Il est important lors de la période d'adaptation que l'enfant passe chez son assistante ou assistant maternel des moments clés de la journée comme le repas, le goûter ou la sieste. Cela permettra également à l'assistante ou l'assistant maternel d'observer son comportement, son appétit, ses habitudes en matière de sieste etc.

Comment se préparer à cette séparation ?

Le jeune enfant ne se projette pas sur du long terme.

Le parent peut lui faire part de ses rendez-vous avec la structure, lui raconter ce qui lui a été dit, mais sans excès, pas tous les jours.

Inutile de prévenir l'enfant trois mois avant son entrée en structure d'une prochaine séparation ; pour vous cela paraît proche, pour lui c'est une éternité.

Quelques jours avant la première séparation, quand vos angoisses se réveillent, il est important de mettre des mots simples sur les événements à venir : « Papa et maman vont retourner au travail et pendant ce temps toi, tu vas aller à la crèche.

Tu vas rencontrer d'autres enfants et des adultes qui vont bien s'occuper de toi.

Et puis papa et maman reviendront te chercher le soir, pour passer une bonne soirée tous ensemble. »

Il est inutile de « préparer » votre enfant à la séparation, avec un séjour chez les grands parents par exemple : profitez de votre enfant jusqu'au bout ! Confier son enfant à des proches et à des inconnus n'est pas comparable ni pour vous ni pour lui.

Les animations

Les animations continuent avec les intervenants habituels tout au long du trimestre suivant le planning : éveil musical, bébé sport.

Pour les autres animations, le programme vous sera proposé au cours de l'année.

Le spectacle de Noël est bien prévu courant décembre. Vous recevrez la fiche d'inscription courant novembre.

Vous serez également informée des spectacles pour tout petits « à la lueur des contes »

Toutes les animations ont lieu sur inscription uniquement.

Remise obligatoire de la fiche d'inscription signée par les parents et l'assistante maternelle.

Merci d'informer l'animatrice de tout désistement afin de libérer la place pour une autre personne.



LA BÉBÉ-GYM REPREND

Reprise de l'activité Jeudi 14 septembre 2023

Soyez nombreux à vous inscrire!

Elle s'adresse à tous les enfants qui débutent la marche jusqu'à l'âge de 3 ans au moment de l'inscription, et prioritairement aux habitants de Valentigney. Les enfants sont accompagnés d'un adulte.

- Où ? Gymnase des Bruyères Avenue du 8 mai 1945 à Valentigney.
- Quand ? Jeudi de 18 h à 19 h

Quel est le coût ? 30 € pour les Boroillots et 50 € pour les extérieurs. Il s'agit d'un forfait annuel par famille permettant l'achat de matériel bébé gym.

L'agenda des Nounous !



GRATUIT

Vous pouvez dès à présent réserver votre agenda. Pour l'année 2024.

VOUS CHOISISSEZ VOTRE FORMAT :

- ◆ A4 : jusqu'à 6 enfants
- ◆ A5 : jusqu'à 4 enfants

Il est très pratique

Il est offert par le relais petite enfance de Valentigney.

Date limite d'inscription pour la commande :

le 21 octobre 2023 »

OCTOBRE—NOVEMBRE DECEMBRE 2023



RELAIS « LES LOUSTICS »
12 RUE DE VALMONT

Téléphone : 03 81 37 19 40 / 06.19.95.01.38

Messagerie : rpe@valentigney.fr

OCTOBRE
NOVEMBRE
DECEMBRE

| Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|----------------------------|----------|-------|-------------------------|
| 3 <i>Eveil Musical</i> | 4 | 5 | 6 <i>Bébé Sport</i> |
| 17 <i>Eveil Musical</i> | 18 | 19 | 20 <i>Bébé Sport</i> |

| Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|----------------------------|----------|-------|-------------------------|
| 14 <i>Éveil musical</i> | 15 | 16 | 17 <i>Bébé Sport</i> |
| 28 <i>Éveil musical</i> | 29 | 30 | |

SAMEDI 25 NOVEMBRE : journée des assistantes maternelles

| Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|----------------------------|----------|-------|-------------------------|
| | | | 1 <i>Bébé sport</i> |
| 12 <i>EVEIL MUSICAL</i> | 13 | 14 | 15 <i>Bébé sport</i> |

| | | | |
|---|--|--|--|
| Espace Japy Cité de l'enfant 15 Avenue de la Filature Audincourt De 9h45 à 10h45 | Médiathèque 4 rue des Ecoles Mandœuvre De 9h30 à 11h | Les Loustics 12 Rue de Valmont Valentigney De 9h30 à 11h | Les Forges Centre Social Renée Lods 14 Avenue Foch De 9h30 à 11h |
|---|--|--|--|

La journée des assistantes maternelles

La 5ème édition de la journée nationale des assistantes maternelles arrive bientôt !

Nous vous concoctons une journée placée sous le signe du bien-être, de la convivialité et de la détente. Réservez dès maintenant la date du **SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023**:

- ◆ Le matin vous pourrez découvrir différents ateliers :

Danse orientale Yoga du rire

Atelier style vestimentaire Fit-Yoga

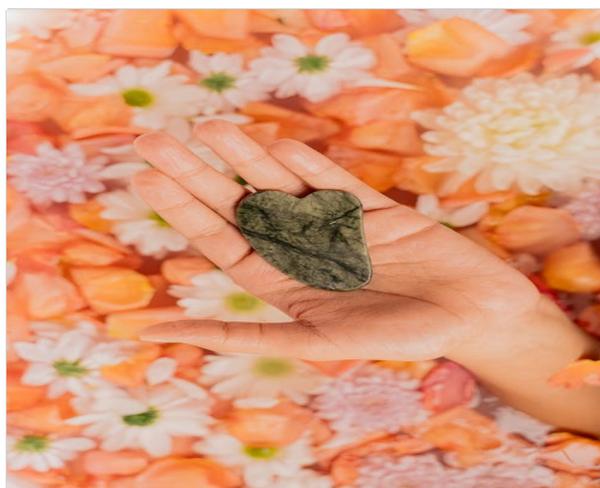
- ◆ Le midi des plateaux-repas seront servis et vous pourrez ensuite profiter d'une animation détente avant l'atelier de l'après-midi
- ◆ L'après-midi vous pourrez choisir 1 atelier créatif parmi les suivants :

Reliure orientale

Porte Bonheur

Poterie Aromathérapie

- ◆ Pour rappel cette journée est financée par les relais petite enfance de PMA et de la CC2VV, seul le repas est à votre charge.
- ◆ Comme chaque année le nombre de places sera limité par relais.
- ◆ Encore un peu de patience et le programme complet de la journée ainsi que les horaires définitifs vous arrivent bientôt.



Formation continue : 58 h/an

Tout assistant maternel en emploi peut partir en formation continue dès la 1ère heure travaillée. Il bénéficie de 58 h par an et perçoit une indemnité de formation et le remboursement de ses frais (trajets et repas).

La formation aux premiers secours (SST) n'entre pas dans les 58 heures. Vous pouvez donc la suivre en supplément.

Pour participer à une formation, contactez le relais au **03.81.37.19.40** - mail : rpe@valentigney.fr

Voici les nouveaux montants de remboursements pour la formation des assistantes maternelles en janvier 2023 : **Allocation formation: 4.75 €/h - Frais km: 0.30 €/km - Frais repas: 14 €**

| Formation | Périodes | Rpe à contacter |
|--|------------------------|--------------------|
| Approches pédagogiques plurielles (dates à confirmer) | 23/03-06/04/24 | RPE Étupes |
| Construire son projet d'accueil (dates à confirmer) | 20/01-03/02/24 | RPE Étupes |
| Recyclage SST | Automne 2024 | RPE Étupes |
| Recyclage SST | Février /mars 2024 | RPE Valentigney |
| SST initial | 04/11-02/12/23 | RPE Vieux Charmont |
| Prendre soin de soi pour éviter l'épuisement professionnel | 13/27 janvier 2024 | RPE Vieux Charmont |
| Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien | 2ème trimestre 2024 | RPE Vieux Charmont |
| Recyclage SST | 2ème trimestre 2024 | CC2VV |
| Comprendre l'enfant pour mieux l'accompagner | 1er trimestre 2024 | CC2VV |
| Soutenir la parentalité au quotidien | Septembre 2024 | CC2VV |
| Prévention et gestion des troubles alimentaires | Date à définir | RPE Hérimoncourt |
| SST Initial | Dates à définir | RPE Hérimoncourt |
| Construire son livret d'accueil (reste 2 places) sept 2023 | 7-23/09-7/10 | RPE Voujeaucourt |
| Recyclage SST (reste 5 places) | 14 ou 21/10/24 | RPE Voujeaucourt |
| Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur (21h) | 13-27 janv et 10/02/24 | RPE Voujeaucourt |
| Prévention et gestion des troubles alimentaires (14h) | 23/03-06/04/24 | RPE Voujeaucourt |
| Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant (21h) | 2ème semestre 24 | RPE Voujeaucourt |
| Recyclage SST | Oct 2024 | RPE Voujeaucourt |

Activités

Cric, crac dans mon sac

Cric, crac dans mon sac
un petit jus sucré,
un dessin chiffonné,
un mouchoir en papier,
et surtout un doudou
tout doux
qui sent bon la maison.



Bricolage de la rentrée



1 boîte d'œufs, des élastiques et des jolis boutons,
et le tout est joué !

Pancakes en forme d'ours

Pour 4 personnes

Temps de préparation : 5 minutes

Temps de cuisson : 20 minutes

Coût : pour toutes les bourses

Ingrédients :

Pour la pâte à pancakes :

- 1 œuf
- 100 g de farine
- 1/2 cc de poudre à lever
- 15 cl de lait
- 20 g de beurre fondu
- 1 pincée de sel
- 1 filet d'huile

Pour la décoration :

banane
Fraises
myrtilles (ou autres fruits à disposition)
Sirop d'érable.
.....

Préparation :

1. Battre l'œuf, le lait et le beurre fondu. Tamiser la farine et la poudre à lever. Fouetter bien. Ajouter une pincée de sel.
2. Cuire les pancakes : chauffer une poêle à feu moyen doux et huiler légèrement. Une fois chaud, verser un peu de pâte. Faire cuire jusqu'à ce que des petites bulles se forment. Retourner et laisser chauffer encore une à deux minutes. Réaliser 4 mini-pancakes pour les mains et les pieds, un moyen pour la tête et un gros pour le ventre.
3. Couper les fruits et décorer l'ours. Déguster avec du sirop d'érable.

